

académie
Besançon



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement,
Mesdames et Messieurs les IEN de
circonscription
sous couvert de Messieurs les DASEN

Besançon, le 17 novembre 2015

Rectorat

Jean-François CHANET

Recteur
Chancelier
des Universités

10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Téléphone
03 81 65 47 99

Mél
Ce.cabinet
@ac-besancon.fr

Objet : plan vigipirate

La situation exceptionnelle qui est celle de la France depuis les attentats du vendredi 13 novembre dernier, appelle de votre part, et de la part de vos équipes, une attention particulière en ce qui concerne le contrôle des accès aux écoles et établissements. Un contrôle visuel des sacs et bagages à l'entrée des bâtiments est préconisé.

Plus globalement, je vous invite à mettre en œuvre de façon particulièrement rigoureuse les préconisations du plan vigipirate que je me permets de vous rappeler :

- Mettre en œuvre les préconisations des diagnostics de sécurité afin de prévenir les intrusions
- Surveiller et filtrer les entrées et la circulation au sein des établissements
- Identifier toute personne ou objet suspect et être en mesure d'empêcher l'accès ou de donner l'alerte
- Exercer un contrôle rigoureux en ce qui concerne les visiteurs extérieurs non identifiés
- Vérifier les dispositifs d'évacuation rapide et de confinement
- Interdire le stationnement devant les écoles et établissements en liaison avec les services de police ou gendarmerie et les municipalités
- S'assurer des conditions de sécurité en cas de manifestation à caractère éducatif, sportif ou culturel.

Mon conseiller technique sécurité, Patrick Vercey, se tient naturellement à votre disposition en cas de besoin.

Je vous remercie par avance de votre mobilisation pour prévenir tout risque susceptible de toucher les élèves ou les personnels au sein de vos établissements.

Le Recteur
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET